

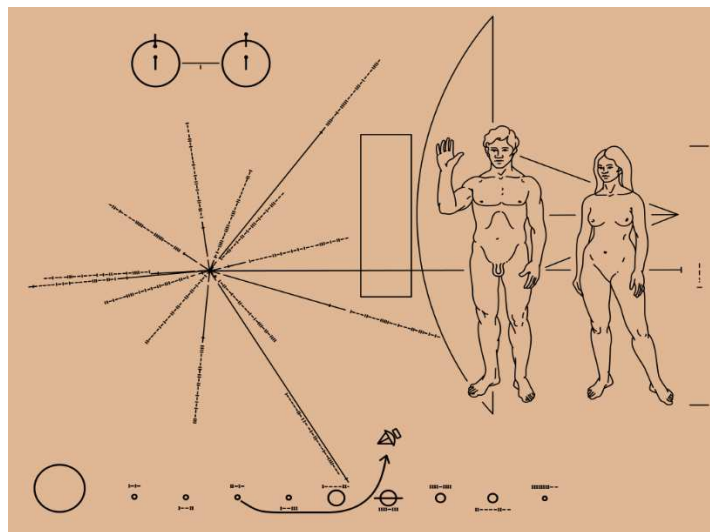


CONNECTÉ À VOTRE AVENIR

Capes externe d'allemand

NOTION des PROGRAMMES DE COLLEGE

LANGAGES



Pioneer-Plakette (1972)
Informationen für außerirdische BewohnerInnen des Weltraums,
NASA, Wikimedia commons, Domaine public

Direction de travail

Sarah Neelsen

Table des matières

Remarques liminaires.....	3
Einleitung: Sprache oder Sprachen?.....	5
1. Sprache als System.....	10
2. Sprache als Sprechsituation.....	21
3. Sprache und Kulturen.....	26
4. Fachsprachen.....	35
5. Sprache ohne Worte (oder nicht nur).....	38
Ausblick. Der didaktische Teil.....	41

Remarques liminaires

La nouvelle notion retenue pour l'épreuve de composition du CAPES externe d'allemand 2018 s'intitule « langages ». Elle appartient au cycle 4 des programmes de collège, appelé aussi « cycle des approfondissements ». D'autres notions lui sont adjointes, sans figurer toutefois au programme du CAPES : école et société, voyages et migrations, rencontres avec d'autres cultures.

Le cycle 4 englobe les trois dernières classes de collège (5^e, 4^e et 3^e) et prend la suite du cycle 3 (CM₁, CM₂ et 6^e) appelé « cycle de consolidation ». Les langues étrangères et régionales sont présentes dans les enseignements dès le cycle 2, au début de l'école primaire, au cours duquel les élèves doivent atteindre le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

A partir de la première année du cycle 4, les élèves apprennent parallèlement deux langues vivantes étrangères ou régionales. Le niveau de leur première langue vivante (LV1) doit être équivalent à A2 en fin de cycle pour toutes les activités langagières (« lire/ compréhension écrite », « réagir et dialoguer/ production orale en interaction », « écouter et comprendre/ compréhension orale », « parler en continu/ production orale en continu », « écrire/ production écrite »), et B1 dans plusieurs d'entre elles. Le niveau de leur deuxième langue vivante (LV2) doit être A2 dans au moins deux activités langagières.

Les objectifs principaux du cycle sont la découverte culturelle et la relation interculturelle.

La notion « langages » ne renvoie pas seulement aux langues étrangères et régionales que l'élève perfectionnera au cours du cycle 4. Premièrement, elle inclut également le français, dont la maîtrise est perfectionnée pendant le cycle et qui sera mobilisé dans des activités de comparaison entre les langues. Deuxièmement, il faut y ajouter les langues de la maison, de la famille, de l'environnement ou du voisinage, qui ne sont pas forcément des variantes interlinguistiques, mais aussi intralinguistique (par exemple différents registres de langue). Troisièmement, la notion englobe aussi les langages propres aux différentes disciplines d'enseignement : expression corporelle ou artistique, langage scientifique, iconographie.

Pour aborder la nouvelle notion du CAPES, il est donc important de comprendre sa place au sein du cycle 4 et de concevoir l'enseignement des langues étrangères et régionales comme contribution à un objectif plus large pour les élèves, à savoir entamer une démarche réflexive sur les apprentissages : comment choisir un langage adapté à la situation, passer d'un langage à un autre, devenir usager critique et responsable des moyens de communication et sources d'information, envisager la dimension historique de la constitution des savoirs.

La présente direction de travail ne prétend pas à l'exhaustivité. Elle couvre une partie des problématiques liées à la notion de « langages », et ce à la lumière de quelques documents analysés en détail. Les conseils de méthode devraient permettre aux candidat.e.s de formuler

une question précise, un fil rouge cohérent pour la première partie de l'épreuve (commentaire de documents) et d'acquérir quelques clefs de lecture indispensables. La direction de travail propose d'autre part des contenus culturels et historiques que chacun.e s'appropriera et augmentera de ses propres connaissances, éventuellement à l'aide des pistes de lecture qui figurent en fin de chapitre. Ils doivent guider l'acquisition par les futur.e.s enseignant.e.s d'un bagage, d'une culture générale qui leur permettra de construire leurs cours. Ce sont ces connaissances qui sont sollicitées lors de la deuxième partie de l'épreuve de composition (partie « didactique »), dans laquelle les candidat.e.s proposent à leur tour des contenus culturels et civilisationnels à partir desquels une problématique peut être abordée en classe.

Il appartient à chacun.e de puiser dans d'autres ressources pour compléter la présente direction de travail. On peut citer notamment :

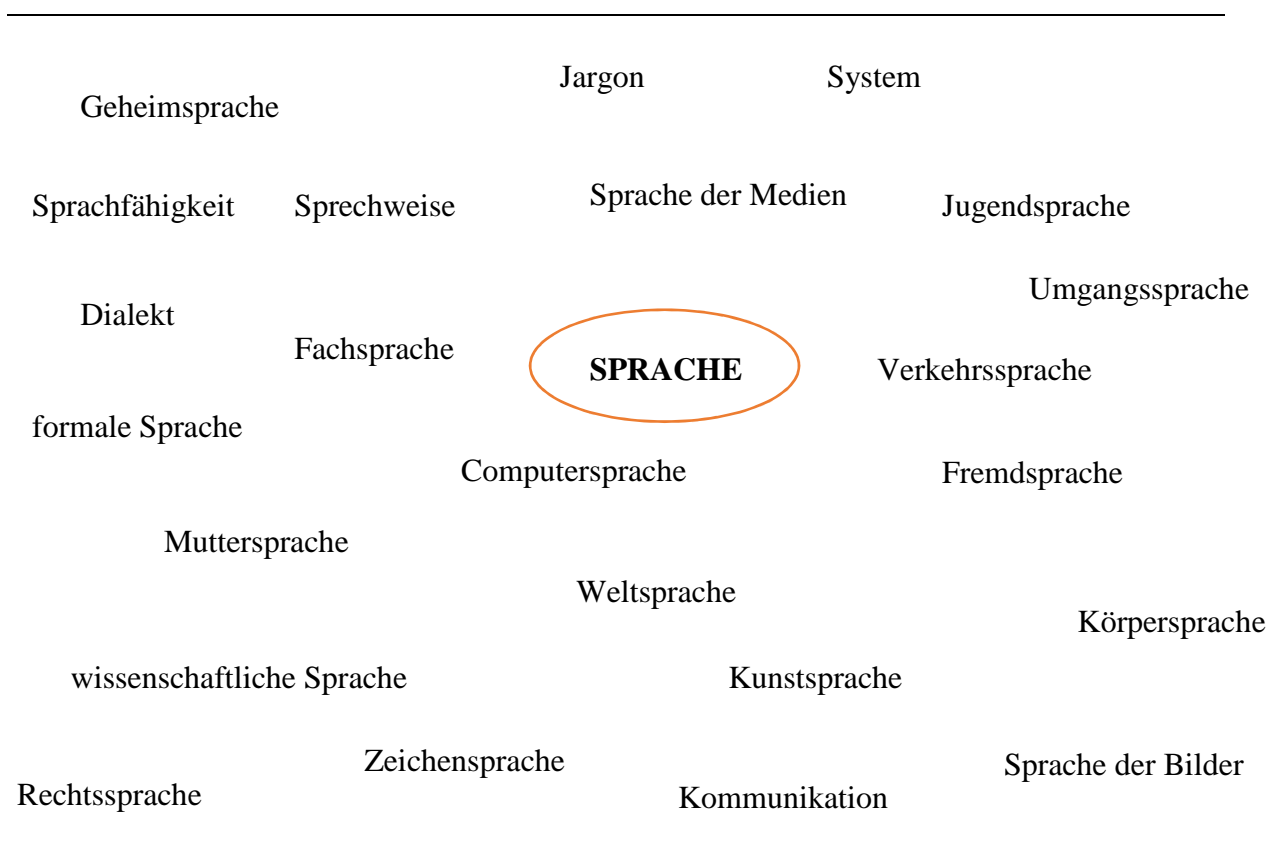
- les manuels scolaires (les plus récents tiennent compte de la réforme des programmes et proposent des séquences autour des notions) ainsi que leur site internet
- le site eduscol : ressources pour les langues vivantes aux cycles 2, 3 et 4
- le portail de votre académie
- le site « la clef des langues »
- le site de l'Institut Goethe (emprunts online de livres ou didactisation de films)
- les rapports de jury des sessions précédentes : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr/>
- le CRDP de votre région (Centre régional de ressources pédagogiques)
- les forums d'enseignant.e.s : <http://www.profsdallemand.net/>

Einleitung: Sprache oder Sprachen?

Der Begriff „Sprache“ bzw. „Sprachen“ ist ein sehr breiter. Er ist auch leicht anders als das französische Wort „langages“. „Sprache“ bedeutet sowohl „langage“ als auch „langue“. Was ist eigentlich der Unterschied?

„Langages“ ist in unserem Rahmen ein übergeordneter Begriff, der „langue“ einschließt. Von Anfang an sollte man sich also dessen bewusst sein, dass es nicht nur um Sprachen geht, sondern auch um das Sprechen an sich, d.h. die Art und Weise, wie man sich ausdrückt.

Gehen wir als erstes assoziativ vor und schreiben alle Stichworte auf, die uns in Zusammenhang mit dem Begriff „Sprache“ einfallen.



Versuchen wir, etwas Ordnung in unsere Schlagwortwolke zu bringen, indem wir die verschiedenen Begriffe bestimmten Themen zuordnen.